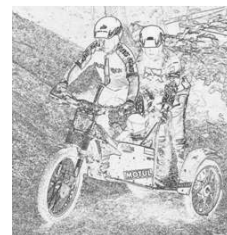
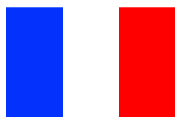


# CHAMPIONNAT d'EUROPE de SIDE-CAR-TRIAL



## RÈGLEMENT 2010



Dans des différents pays ils existent des différents règles pour le sidecar trial. C'est pour cela un règlement commun sert de base pour standardiser ou bien unir des différent règles et afin d'éviter des malentendus. Le règlement FIM acutel pour les solos sert à base de la pénalisation. Au-delà de la FIM les règles suivants sont valables.

### 1. Technique

1. La conception du side-car (la chaise) est éligible individuellement
2. Un frein dans le side-car (la chaise) est permis

### 2. Pénalisations 0 Points

1. Passer la fin d'une zone sans moteur courant
2. Freiner la roue du sidecar avec la main ou avec le frein
3. Arrêt jusqu'à 3 sec pour se placer
4. Déplacer la roué avant sans rouler en arrière (glisser en arrière si la roué arrière ne bouge pas jusqu'à 30 cm)
5. Si le pilote met son pied sur le moto

#### Pénalisations 5 Points

1. Le fait pour le passager d'avoir un ou deux pieds à l'autre côté du moto
2. Le fait pour le pilote d'avoir les 2 pieds dans le side-car
3. Le fait de reculer (**glisser an arrière jusquà 30 cm sans que la roué arrière tourne, voir 2.4 est permis**).
4. Le fait de rouler un cercle ou croiser ses traces.
5. Le fait pour le passager de toucher le sol ou les obstacles ou de s'appuyer intentionnellement sur un obstacle (abres, murs ...) afin de supporter le mouvement en avant
6. Le fait de tomber
7. Le dépassement d'une limite de la trace/du banderole, du marquage...
8. Démarrer le moteur dans la zone. **Si l'arrêt ne dure que 3 sec. maximum (voir 2.3) et si on peut démarrer le moteur en roulant cela est permis.**

### 3. Catégories

Side-cars modernes (tous les side-cars sauf PRE-65) et PRE-65 au choix. Le BSA 441 Victor est regardé comme PRE 65. Dépendant d'organisateur correspondant il y a la possibilité d'opter dans l'une des 2 à 4 catégories de différent difficulté (Experts Plus, Experts, Clubmen, Débutants ou Experts, Tremplin, Critérium/Avancés, Débutants).

### 4. Pointage

On commence le pointage avec la plus haute catégorie (Export Plus ou Experts) jusqu'à la plus basse catégorie (Débutants). Le premier dans la plus haute catégorie reçoit 20 points, le deuxième 17 points etc. jusqu'au quinzième.

- |                     |                     |                     |                     |
|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1. place 20 points; | 2. place 17 points; | 3. place 15 Points; | 4. place 13 Points; |
| 5. place 11 points; | 6. place 10 points; | 7. place 9 Points;  | 8. place 8 Points;  |
| 9. place 7 points;  | 10. place 6 points; | 11. place 5 Points; | 12. place 4 points; |
| 13. place 3 points; | 14. place 2 points; | 15. place 1 point   |                     |

Les équipages se situant à la 16<sup>e</sup> place ou en-dessous, ainsi que les équipages ayant débuté mais abandonné, reçoivent 1 point. Celui ayant abandonné est défini comme celui qui a participé à moins de 50% des zones. Celui ayant participé à plus de 50% reste dans le classement mais sera pour chaque zone qu'il n'a pas faite pénalisé de 5 points.

Le changement de moto pendant une manche est permis à n'importe quel moment. Cependant, l'équipage devra alors avec la nouvelle moto recommencer à zéro à la première zone du premier

tour. La limite de temps maximale ne peut en aucun cas être dépassée.

Rouler dans 2 catégories avec 2 passagers différents au même trial est permis, cependant juste le meilleur résultat compte pour le pointage de Championnat d' Europe.

**5. Pointage total**

En cas de la même nombre de points de 2 équipes la décision sera prise comme suit:

- a) L'équipe qui a reçu la plupart de points dans les moins de trial gagne.
- b) S'il y a encore le même nombre de points le dernier trial décide

**6. Passager**

Si un pilote roule avec de différents passagers lors de Championnat d' Europe, seulement le passager qui roule le plupart des trials avec le pilote peut être considéré dans le pointage.

**7. Jury**

En cas de désaccords éventuels une décision sera prise par le Jury. Le Jury se compose de 4 membres, le cas échéant suppléés par leurs représentants. En cas de partage le président décide.

**Membres du Jury pour 2010**

Axel Kreutz (GER) (Président)  
Ian Hannam (GBR)  
Philippe Pilat (FRA)  
Gerard Heller (BEL)

Représentant: Hans-Werner Bauss (GER)  
Représentant: Paul Fishlock (GBR)  
Représentant: TBA (FRA)  
Représentant: Laurent Henrard (BEL)

**Stand: 04.11.2009**